

Notre population décidera de son genre de régime fiscal. Le projet de modification fiscale dans le Livre blanc en fournit un exemple classique. Il est absolument erroné d'affirmer que le citoyen ordinaire n'a pas eu l'occasion de se faire entendre et que le gouvernement n'a reçu que l'opinion des associations commerciales et de la haute finance. Pour s'en convaincre, il n'y avait qu'à sortir d'Ottawa pour entendre les instances des associations de locataires et de Monsieur Tout-le-Monde. Les députés qui m'ont accompagné dans l'Ouest connaissent très bien les réactions des particuliers qui ont été interrogés. Ils étaient venus comme de vaillants citoyens, mais aussi comme des particuliers opposés à l'ensemble du régime fiscal. Ils ont fait entendre leurs revendications.

Le comité comprenait certains députés du gouvernement dont les déclarations, s'ils les avaient faites plus tôt, leur auraient valu la déchéance. Leur avenir politique aurait été totalement compromis car ils ont répété à satiété: «Non, ces propositions ne seront pas acceptées tant que je vivrai.» Il est intéressant de remarquer qu'ils étaient d'accord avec l'opposition dans leurs critiques des propositions du Livre blanc. Ces députés se sont présentés et ont fini par condenser les propositions en question dans un rapport soumis à la Chambre des communes.

Une voix: Comment ont voté les Conservateurs?

L'hon. M. Lambert: Ils ont toujours été du côté de la population. Le député aurait saisi la tendance et la portée des instances présentées par les députés de l'opposition, de leurs questions et de leurs points de vue, s'il avait fait partie de ce comité.

Les Canadiens ont dit haut et clair qu'ils accepteraient un régime fiscal qui traitera de façon équitable ceux qui ont l'énergie, les compétences et la détermination de faire marcher le pays. En d'autres termes, il n'était pas question de sacrifier ceux qui «font» le pays sur l'autel d'une soi-disant équité fiscale. Certains pourront me reprocher d'utiliser le mot «absurdité» mais il me semble absurde et impossible d'appuyer de quelque façon la suggestion qui nous est faite quand on nous dit que la justice sociale va régner dans le pays et que nous allons disposer de tous les programmes de secours social nécessaires pour lutter contre la pauvreté et la faire disparaître si nous commençons par détruire l'économie. C'est là qu'est le désaccord fondamental et c'est là où nous divergeons d'opinion avec le gouvernement. C'est là précisément que l'opinion se divise.

Notre première priorité doit être de maintenir et d'encourager la croissance économique et tout le reste suivra. Le Livre blanc pose l'égalité fiscale comme premier principe. C'est le premier principe sous-jacent dans tant de choses, mais cela a été changé. Je ne dis pas que ce principe a été modifié complètement, mais nous allons voir avec le temps jusqu'où va nous mener ce changement. Les propositions sont complexes et le langage est difficile à comprendre. Il nous faudra attendre pour voir comment les experts, les avocats, les comptables spécialisés en matière fiscale et les hommes d'affaires eux-mêmes vont réagir. Chose étrange, les particuliers ont une intuition extraordinaire lorsqu'il s'agit de propositions complexes qui les touchent et peuvent même les faire changer d'idées. Bien des gens qui ne sont pas experts en matière fiscale sont des analystes financiers sûrs. Certains

sont ingénieurs et je connais un professeur d'université en génie chimique, qui tombe dans cette catégorie. Bon nombre d'entre eux sont plus compétents que 90 p. 100 des collaborateurs du ministre et peuvent comprendre les questions qui relèvent de ce domaine. Celui auquel j'ai fait allusion a remporté beaucoup de succès dans sa profession. Il y en a beaucoup comme lui et nous voulons entendre ce qu'ils ont à dire sur les propositions fiscales.

Je félicite le ministre d'avoir si bien choisi son heure. Dès maintenant, il va parler aux provinces. Il sait maintenant, s'il ne le savait pas auparavant, que leur accord est absolument indispensable et que faute de l'obtenir le régime tout entier échouera. Après tout, l'impôt sur le revenu relève des deux compétences. Il est impossible que le gouvernement fédéral fixe son propre mode d'imposition sur le revenu unilatéralement dans l'espoir de ne pas retomber dans une jungle fiscale. On ne peut pas faire autrement, car certains gouvernements pourraient dire tout simplement au ministre des Finances (M. Benson), comme a voulu le faire l'Ontario l'année dernière avec sa contreproposition: «Faites comme vous voudrez et nous ferons comme bon nous semblera.» Ce sont l'économie canadienne et le contribuable qui en pâtiraient. A qui la faute? Uniquement à la province, ou le gouvernement fédéral en a-t-il une partie?

A la suite de la décision qu'a prise le gouvernement fédéral, nous avons un rôle à jouer en ce qui concerne l'adoption ou le rejet de ces propositions. Nous sommes de nouveau sur la bonne voie quand nous donnons à la croissance économique l'importance qui lui revient. Les modifications proposées mènent-elles à ce résultat? Je le crois, dans la mesure où des contribuables seront exonérés d'impôts. On nous dit qu'ils seront au nombre de 750,000. Certains d'entre eux cesseront d'être imposables à la suite des dispositions partielles qui s'appliqueront cette année à ceux dont le revenu imposable est inférieur à \$500 et qui ne paieront plus rien. D'autres qui étaient imposables par suite de l'augmentation du supplément du revenu garanti, se verront également exonérés.

• (12.40 p.m.)

Il va sans dire que c'est ridicule pour le gouvernement de croire qu'il contribue quelque chose en abolissant la surtaxe.

M. Gibson: Ça n'aide pas?

L'hon. M. Lambert: Ça n'a pas été trop pénible de la réimposer en décembre?

M. Gibson: Est-ce que ça n'aide pas actuellement?

L'hon. M. Lambert: Oh, je vois. Cela aide maintenant. Vous avez tordu le bras du pauvre homme le mois dernier et vous le clissez aujourd'hui; voilà un beau secours porté à l'économie. Repassons la chronologie de la surtaxe. Elle a été proposée en décembre 1967; le gouvernement a été défait en troisième lecture. Puis la question a été remise sur le tapis en 1968 lorsque le ministre des Finances s'est levé pour faire son mea-culpa et dire: «Nous avons réduit nos dépenses, nous utilisons l'ordinateur et nous pouvons assurer qu'il nous sera maintenant possible d'équilibrer le budget.» Les chants de sirène de